



LE HERISSON

Expressions de Faulquinois

Directeur de la publication Patrick BONNET – ISSN 1968-9837 - Numéro 17bis- Dépôt légal juin 2021 –
Imprime et distribué par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Election cantonales : Canton de Faulquemont :

MAGOUILLES et CARAMBOUILLES

EDITO : **Ras le bol** de tous ces arrangements entre amis. **Ras le bol** de cette politique politicienne où seules comptent les ambitions des uns (es) et des autres. **Ras le bol** de tous ces opportunistes, de ces caciques, des « *En place depuis des années* » et autres cumulards cédant, par la force de l'âge, leur fauteuil à **condition d'être le cocher qui dirige les canassons**.

Où est l'intérêt public, le vôtre, celui des 57 209 habitants des 61 communes et des 3 intercommunalités du canton de Faulquemont ? Quatre élus issus des 3 plus grosses communes du DUF (*Faulquemont, Créhange, Longeville-Lès Saint-Avold*) et une seule rurale (*Thicourt*), **quatre élus qui ne représentent qu'une intercommunalité sur les 3, la leur**, et qui vous demandent de voter pour eux.

Un calcul grossier, malsain qui comptabilise le nombre d'habitants de ces communes en nombre de voix potentielles.

Le 20 juin 2021, avec un éventuel second tour le dimanche suivant, auront lieu les élections cantonales, autrement dit, nous allons devoir désigner celles et ceux, du canton de FAULQUEMONT, qui siégeront au sein du conseil général. Pour représenter le canton de Faulquemont, 4 listes se sont créées, dont une issue de 4 communes locales, de la même intercommunalité sur les 3 du canton. Cette équipe locale est composée de l'adjointe au maire de Faulquemont, **Béatrice KEMPENICH**, du maire de Longeville-Lès-Saint-Avold, **Emmanuel THIRY**, de la maire de Thicourt, **Myriam RESLINGER**, du conseiller municipal délégué de Créhange, **Jonathan LEIDNER**.

Cette équipe vous dit qu'elle ne représente aucune couleur politique. **Elle vous ment** : le maire de Longeville-Lès-Saint-Avold, Emmanuel THIRY, a reçu les **félicitations de La République En Marche** lors des dernières élections municipales. **« N'encourage-t-on pas ses poulains » ?** Depuis les dernières élections, Faulquemont est devenue un **fief de La REM**. De nouveaux venus, parfaits inconnus, **dont l'adjointe KEMPENICH**, portent les couleurs de ce parti politique. Une commune de la taille de FAULQUEMONT n'avait pas besoin d'être politisée. Quoi qu'il en soit, cette équipe, candidate aux élections cantonales, doit assumer ce qu'elle représente, doit avoir le courage des couleurs qu'elle porte, avoir le courage de ses opinions. Cela porte un nom : **Honnêteté**.

Je vais évoquer ici, le cas de l'adjointe au maire de Faulquemont, **Béatrice KEMPENICH** (*nous siégeons dans le même conseil municipal*), candidate aux cantonales, qui auprès de proches, de collègues de travail, **se plaignait** il y a peu d'être **surbookée**. Comme ses 3 coéquipiers, elle **travaille, cumule des fonctions d'élus, siège** dans d'innombrables commissions, a, je l'espère pour elle, une vie de famille, et ose vous promettre « *qu'elle va s'occuper des 61 communes du canton de Faulquemont* » d'une superficie de 500km², la commune la plus éloignée étant à plus de 2 heures de route Aller-Retour de sa commune.

Il est bien connu qu'à vouloir être partout à la fois, on ne fait jamais bien son travail.

Ne serait-ce pas tout simplement l'appât du gain qui motive ces quatre candidats : **B. KEMPENICH** (*perçoit 681€ en tant qu'adjointe au maire*), **E. THIRY** (*maire = 2139, vice-président du DUF = 577€*), **M. RESLINGER** (*maire = non publié, vice-président du DUF = 577€*), **J. LEIDNER** (*conseiller municipal délégué = 730€*).

Le « salaire » d'un conseiller départemental se situe dans la fourchette de **2500€/mois à 2800€/mois qui se cumule** avec les indemnités de maire, d'adjoint au maire, de conseiller délégué. Je vous laisse faire le calcul.

Epluchons les annonces des tracts de campagne de l'adjointe KEMPENICH (*nous siégeons au sein du même conseil municipal*) :

FINANCES : A Faulquemont, cette adjointe est chargée des finances de la commune et du CCAS. Elle vous présente un budget en **quelques minutes seulement** quand d'autres le font en quelques heures, avant de conclure rapidement que les comptes sont à « l'équilibre ». Au cours d'une réunion, je rappelais à cette adjointe « *compétente* » que **se contenter d'indiquer** qu'il y a équilibre, n'avait que pour **but d'enfumer** ceux qui n'y comprennent rien.

Cette adjointe fait **la sourde oreille** à la demande de faire réaliser un audit du CCAS, audit justifiée par l'octroi de **485 000€ de subventions communales** depuis 2008 et recommandé par un expert-comptable.

Cette candidate vous parle de social ? Responsable du budget du CCAS communal, **seulement 4000€** ont servi à l'aide sociale sur un budget de **350 000€**.

Cette candidate, « *spécialiste des finances* », mélange les chiffres en annonçant une dette communale de 150 000€ (*Montant d'un emprunt*), en réalité la dette faulquinoise est de 3 788 182€.

Cette candidate **n'a pas hésité à présenter** un budget communal **non conforme** aux promesses de leur campagne électorale.

Cette candidate n'a jamais lancé de procédure de consultation pour mettre en concurrence les prix et prestations de l'ASBH, malgré plusieurs demandes. **Pourquoi ?** Parmi ses faits d'armes et au terme d'une année de mandature, elle a présenté le budget communal avec ... **une augmentation des impôts**.

COMMUNICATION/TRANSPARENCE : Cette candidate, informée de nombreuses demandes de plusieurs élus de communiquer les documents relatifs à leur projet et financement de village sénior, n'a pas daigné donner suite. **POURQUOI ?**

Cette candidate acceptera-t-elle que le journal communal passe à 1 numéro par an au lieu de 3 ? Acceptera-t-elle la suppression du prompteur de la place du marché : **Bonjour la transparence**.

Cette candidate ne nous a **jamais donné d'indications** sur la fourniture des masques (*Marché noir ? Tombés du camion ?*), distribués seulement à la commune de Faulquemont, en parallèle des élections municipales ; Cette candidate a **encore moins** donné d'explications sur les masques lavables plus de 100 fois payés par la commune dont elle dirige pourtant les finances.

Cette candidate **a participé au verrouillage** du règlement intérieur du conseil municipal contraignant l'Opposition à saisir le tribunal.

Cette candidate, par son silence, **a cautionné les travaux privés illégaux** réalisés sur l'espace public par deux élus, un adjoint au maire et un conseiller municipal délégué, tous les deux membres de son équipe municipale.

L'ÉCOLOGIE est plusieurs fois évoquée dans les dépliants de son équipe. Cette candidate n'hésite pas à mettre en avant son engagement à sauvegarder la nature oubliant que : « *Près de chez elle, à proximité d'une grande aire de jeu pour enfants, dans la forêt, **une antenne relai télécom a été installée** au prétexte qu'il n'y avait pas le choix selon ses dires* ». Sauf qu'à une centaine de mètres près, cette antenne aurait pu être installée sur la zone industrielle.

Cette candidate **ne s'est pas opposée à l'abattage** de plusieurs arbres **dit « remarquables »** de l'avenue Viaud, **ni au déboisement** d'une partie de la forêt rue de Strasbourg pour la création d'un lotissement. Elle ne s'est pas plus opposée **au déboisement** rue de Pont-à-Mousson pour un soi-disant immense projet de village senior qui se révèle davantage être la création de plusieurs lotissements privés, alors que ces deux projets, malheureusement déjà engagés, font **l'objet de procédures en annulation** en cours auprès du tribunal.

La presse nous dit que plus de **30% des oiseaux** ont disparu. N'a-t-elle pas contribué **à ces disparitions ?** Ces espaces boisés abritaient de nombreuses espèces d'oiseaux.

PATRIMOINE : Cette candidate, chargée des finances de la commune et membre de la commission des Affaires Culturelles et Devoir de Mémoire communale, laisse **dépérir le patrimoine communal** : Le Herrenwald, l'Ossuaire, la synagogue, les archives militaires...

Par contre, ni elle, ni ses trois colistiers candidats aux élections cantonales **n'ont dit un mot sur le SYDEME**, cet organisme qui collecte vos déchets, service toujours plus cher, dirigé par des élus, et faisant l'objet de **plusieurs plaintes** « *détournement de fonds publics, favoritisme, prise illégale d'intérêts, faux en écritures publiques* ». **C'est VOUS, c'est NOUS qui payons, et pas un mot là-dessus ? Pourtant parmi ces candidats l'une** dirige les finances de la commune de Faulquemont, **un autre**, maire de Longeville vous déclare « *être juriste de formation et compétent en matière de marchés publics, de gestion financière...* ».

Enfin cette équipe semble bénéficier d'aides que **les autres candidats n'ont pas** : Des aides inattendues avec **une photo dans la presse locale** d'un de ses colistiers en train de se faire vacciner (**PUB ?**) ; Un contrat passé avec l'actuel président du Département en ces termes « ***Vous votez pour moi pour la présidence du département et je soutiens votre liste*** » ; Des travaux financés par le département (**Comme par hasard, est-ce le soutien annoncé plus haut ?**), **en urgence et de nuit**, sur 3 ronds-points de Faulquemont et achevés une semaine avant les élections.

N'y-avait-il pas des travaux PLUS URGENT sur d'autres communes du canton ? Les 60 autres communes du canton de Faulquemont, les deux autres intercommunalités du canton de Faulquemont **apprécieront cet échange de bons procédés**.

Vouloir changer les choses au niveau du canton, c'est bien, commencer par les mettre en application dans la commune que l'on dirige, C'EST MIEUX.

Vous pouvez vérifier toutes ces informations en cliquant

sur ce lien <https://patrickbonnet.org/actualites/>

ou en scannant le QR code ci-joint

